

MÉTAMORPHOSES CRÉATIVES  
MÉTAMORPHOSES CRÉATIVES  
MÉTAMORPHOSES CRÉATIVES  
Montmorency

## **Rapport du jury**

**Concours de design pluridisciplinaire  
pour l'élaboration d'un cahier de lignes directrices  
pour le concept narratif et visuel du secteur Montmorency  
du centre-ville de Laval,  
incluant la réalisation d'une première intervention**

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division art et culture  
en collaboration avec le Service de l'urbanisme, le Service des communications et du marketing  
et le Bureau des grands projets

23 septembre 2019

# ÉTAPE 1 : DOSSIERS DE CANDIDATURE DES CONCURRENTS

## 1. COMPOSITION DU JURY À L'ÉTAPE 1

La composition du jury est la suivante. Les membres du jury ont désigné Madame Ayana S.M. O'Shun à titre de présidente du jury.

- Hadj-Hamou Djemila, Chef de division, Division aménagement et design urbain, Service de l'urbanisme, Ville de Laval
- Labelle Josée, Associée principale et architecte paysagiste, NipPaysage
- Mongiat Melissa, Co-fondatrice et designer, Daily tous les jours
- O'Shun Ayana S.M., Actrice, réalisatrice et productrice, résidente du centre-ville de Laval
- Waters Emmanuelle, Régisseuse, Division art et culture, Service de culture, loisirs, sport et développement social, Ville de Laval

## 2. CONFORMITÉ DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Treize (13) dossiers de candidature ont été reçus. L'analyse de la conformité des dossiers s'est effectuée le 31 mai 2019 en présence de la conseillère professionnelle du concours, Véronique Rioux, de la responsable du projet au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, Julie Lauzon, et du responsable du dossier au Service de l'approvisionnement, Gaétan Primeau.

Des non-conformités mineures ont été relevées sur certaines propositions. Les non-conformités concernaient des documents manquants non qualitatifs qui ont été transmis dans les 48 heures suivant la demande (conformément à l'article 6.3.3 du Règlement du concours).

Un (1) dossier de candidature a été jugé non conforme en raison d'un conflit d'intérêts (lien d'affaires) avec un membre du jury.

Le jury a donc analysé douze (12) dossiers de candidature admissibles.

## 3. RÉUNION DU JURY À L'ÉTAPE 1

La réunion du jury s'est tenue le 14 juin 2019, à la Maison des arts de Laval, au 1395, boulevard de la Concorde Ouest.

La séance de travail a débuté avec une présentation du projet et du programme du concours par Madame Emmanuelle Waters, suivie d'une période de questions et de discussion avec les membres du jury. La conseillère professionnelle du concours et les membres du jury ont ensuite échangé sur le rôle du jury et les critères d'évaluation des dossiers de candidature, avant de débiter l'évaluation et les délibérations.

David Desmarchais, coordonnateur au Service de l'approvisionnement, a assisté à la séance à titre d'observateur.

## 4. ÉVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature ont été transmis par courriel, par courrier interne et par la poste aux membres du jury une semaine avant la réunion. Les membres du jury ont procédé à une analyse individuelle puis ont déterminé un pointage collectif par critère d'évaluation à la suite d'une discussion entourant chacun des dossiers.

Les critères d'évaluation de l'étape 1 du concours sont les suivants :

- Compréhension des enjeux 20 %
- Approche conceptuelle (trame narrative, sensibilité artistique et pistes conceptuelles envisagées) 30 %
- Pertinence et multidisciplinarité des projets antérieurs présentés 20 %
- Expérience et pluridisciplinarité de l'Équipe 20 %
- Méthodologie et organisation 10 %

Les quatre (4) équipes ayant reçu le plus haut pointage sont les finalistes du concours.

Les équipes finalistes sont (en ordre alphabétique) :

- Conscience urbaine, Collectif Escargo et Petrone Architecture
- Sans façon et Architecturama, en collaboration avec Balistique, amery Calvelli et Claude Gosselin
- Sid Lee Architecture et MASSIVart
- Vlan Paysages, Raphaëlle de Groot, ADHOC Architectes et CS Design

La décision du jury fut transmise en soirée, le 14 juin, par courriel, à tous les concurrents. Les noms des finalistes ont été dévoilés publiquement le 21 juin.

## 5. POINTAGE DU JURY ET COMMENTAIRES RELATIFS AUX DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les pointages attribués par le jury à chaque dossier de candidature sont les suivants :

Noms de l'équipe	Critères d'évaluation					
	Compréhension des enjeux	Approche conceptuelle	Projets antérieurs	Expérience et pluridisciplinarité	Méthodologie et organisation	TOTAL / 100
	/ 20 pts	/ 30 pts	/ 20 pts	/ 20 pts	/ 10 pts	
Civiliti + Land + Marie-Claire Blais	16	24	16	16	6	78
Conscience urbaine + Collectif Escargo + Petrone Architecture	18	28	15	18	9	88
Groupe A Annexe U + Richard Cloutier	17	20	15	16	6	74
Intégral Jean Beaudoin + Ruedi Baur + Eric Villeneuve	16	22	17	18	6	79
La Pépinière + Town Square Consulting	18	20	17	15	6	76
Les architectes FABG + Fauteux et associés + Anick La Bissonnière	15	20	12	12	6	65
Manœuvre architecture + Simon Guibord	15	20	13	14	5	67
Para-sol + K-aractère	15	21	14	15	5	70
Sans Façon + Architecturama	19	28	15	17	7	86
Sid Lee Architecture + MASSIVart	15	24	18	19	9	85
Table Architecture + Pelletier de Fontenay + Luca Fortin	18	20	15	15	6	74
Vlan Paysages + Adhoc + Raphaëlle de Groot + CS Design	18	26	18	18	8	88

Un rapport préliminaire a été transmis à chacun des finalistes concernant leur pointage respectif et les commentaires du jury relatifs à leur dossier de candidature, afin de les informer des arguments exprimés en faveur et en défaveur de celui-ci par le jury (voir pages suivantes).

## COMMENTAIRES GÉNÉRAUX TRANSMIS À L'ENSEMBLE DES FINALISTES

- Le jury souligne que peu de dossiers de candidature ont démontré une synergie forte entre les designers et le professionnel du milieu des arts. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un concours d'art public, le jury voudra comprendre à l'étape 2 comment l'artiste s'intègre en amont et dans la démarche. En ce sens, le jury s'attend à un propos narratif fort et articulé qui s'appuie sur les *Métamorphoses créatives* pour la deuxième étape du concours.
- Le jury mentionne qu'un des défis du projet sera de déterminer quelle sera la première intervention qui sera déployée sur le territoire, en fonction du budget disponible. L'intervention, la série d'interventions ou le fragment d'intervention choisi devra marquer le coup tout en étant assez représentatif du concept d'ensemble. Cette première intervention doit être l'amorce d'un geste initiateur porteur et inspirant, d'une identité annonciatrice d'un futur centre-ville distinct.
- Certaines équipes ont inclus des fabricants dans leur équipe, ce qui est un atout lors de la réalisation des plans et devis. Le jury veut toutefois s'assurer que les équipes ont bien compris que la Ville de Laval procédera à un appel d'offres pour la fabrication et l'installation de la première intervention.

## COMMENTAIRES INDIVIDUELS TRANSMIS AUX FINALISTES

Équipe : Conscience urbaine, Collectif Escargo et Petrone Architecture

Critères d'évaluation	Commentaires généraux	Pointage
Compréhension des enjeux	Enjeux très bien compris. L'équipe embrasse l'idée des <i>Métamorphoses créatives</i> .	18 / 20
Approche conceptuelle	Approche intéressante en lien avec les <i>Métamorphoses créatives</i> et en lien avec la culture. L'idée de la machine est une piste créative originale et poétique qui mérite d'être développée. L'équipe devra toutefois s'assurer de traiter des interventions de nature pérenne pour la deuxième étape du concours.	28 / 30
Pertinence et multidisciplinarité des projets antérieurs	Les projets présentés sont pertinents en lien avec le projet, mais ne sont pas de l'envergure de celui du concours. Aussi, peu de projets permanents ont été présentés (et complétés).	15 / 20
Expérience et pluridisciplinarité	Pluridisciplinarité de l'équipe très forte. Expériences diverses des membres de l'équipe.	18 / 20
Méthodologie et organisation	Synergie d'équipe forte. Bonne organisation pressentie.	9 / 10
<b>Total</b>		<b>88 / 100</b>

Équipe : Sans façon et Architecturama, en collaboration avec Balistique, amery Calvelli et Claude Gosselin

Critères d'évaluation	Commentaires	Pointage
Compréhension des enjeux	Excellente compréhension des enjeux. L'équipe a bien compris comment la culture peut contribuer à modeler l'espace public. Les enjeux sont énoncés sous forme d'opportunités. Excellente compréhension du potentiel de développement du secteur.	19 / 20
Approche conceptuelle	Le concept d'état de flux (flux dans le temps – flux des lieux – flux dans les personnes) est une approche pertinente en lien avec les <i>Métamorphoses créatives</i> . La mise en place des trois instruments (dispositif de coordination, hôte et outils) est une piste intéressante. L'approche (flux et instruments) est pertinente, mais le jury voudra comprendre en deuxième étape comment les interventions pérennes et transitoires vont se matérialiser. La vision globale doit s'articuler clairement. Le projet ne consiste pas en un déploiement de l'offre culturelle.	28 / 30
Pertinence et multidisciplinarité des projets antérieurs	Les projets présentés témoignent d'une grande multidisciplinarité de l'équipe, mais manquent de pertinence en lien avec le sujet du concours (interventions en design de nature pérenne et transitoire).	15 / 20
Expérience et pluridisciplinarité	Pluridisciplinarité de l'équipe forte. Expériences diverses des membres de l'équipe.	17 / 20
Méthodologie et organisation	Les rôles sont bien définis, mais le jury voudra mieux comprendre comment se fera le travail avec la firme de Calgary.	7 / 10
Total		86 / 100

Équipe : Sid Lee Architecture et MASSIVart

Critères d'évaluation	Commentaires	Pointage
Compréhension des enjeux	Les caractéristiques du secteur sont très bien comprises. Toutefois, le jury insiste sur le fait qu'il est important de ne pas catégoriser les secteurs, mais plutôt de fusionner les attraits de chaque pôle. Les enjeux liés aux aspects sociaux (qualité de vie du milieu, appropriation citoyenne, participation des communautés locales, bien-être collectif) sont importants et sont peu mentionnés dans le dossier de candidature. Cet aspect est à prendre en compte dans le développement du concept. Un des points négatifs du dossier est que les intrants principaux du projet, soit les <i>Métamorphoses créatives</i> et la nature n'ont pas été considérés. Il n'y a pas de référence non plus à l'art ou à la créativité dans la compréhension du mandat.	15 / 20

Approche conceptuelle	<p>Les images de références choisies pour exprimer l'approche sont inspirantes.</p> <p>L'approche conceptuelle est toutefois assez générale. La vision est très large et devra être poussée avec une idée maitresse pour la deuxième phase du concours.</p> <p>La proposition est quelque peu commerciale et le volet créatif devra être développé (trame narrative et sensibilité du propos).</p> <p>La proposition devra refléter une interdisciplinarité et non uniquement une oeuvre architecturale.</p>	24 / 30
Pertinence et multidisciplinarité des projets antérieurs	Les projets présentés couvrent à la fois les projets de design et les projets en art / culture. Les projets sont pertinents en lien avec les défis du projet.	18 / 20
Expérience et pluridisciplinarité	Pluridisciplinarité de l'équipe forte. L'expertise artistique dans l'équipe se démarque des autres dossiers de candidature.	19 / 20
Méthodologie et organisation	Excellentes méthodologie et organisation pressenties.	9 / 10
<b>Total</b>		<b>85 / 100</b>

Équipe : Vlan Paysages, Raphaëlle de Groot, ADHOC Architectes et CS Design

Critères d'évaluation	Commentaires	Pointage
Compréhension des enjeux	Enjeux très bien compris.	18 / 20
Approche conceptuelle	<p>Plusieurs idées intéressantes sont présentées dans le dossier de candidature, mais une orientation forte devrait en émerger. L'idée des folies a plu au jury, de même que celle de la Ville lumière.</p> <p>L'approche maitresse devra être clarifiée à l'étape 2 afin qu'une trame narrative forte puisse se dégager dans le concept (absence de point central actuellement et trop d'idées).</p>	26 / 30
Pertinence et multidisciplinarité des projets antérieurs	Les projets antérieurs sont pertinents en lien avec le défi du projet et témoignent d'une grande multidisciplinarité des projets.	18 / 20
Expérience et pluridisciplinarité	Équipe très complète. Pluridisciplinarité de l'équipe forte. Expériences diverses des membres de l'équipe. Apport de l'artiste (synergie avec le reste de l'équipe) à mieux démontrer à l'étape 2 du concours.	18 / 20
Méthodologie et organisation	Bonnes méthodologie et organisation pressenties. Le rôle de chacun est bien précisé.	8 / 10
<b>Total</b>		<b>88 / 100</b>

## ÉTAPE 2 : PRESTATIONS DES FINALISTES

### 6. COMPOSITION DU JURY À L'ÉTAPE 2

Le jury est le même qu'à l'étape 1.

### 7. CONFORMITÉ DES PRESTATIONS

À la suite du dépôt des prestations des finalistes le 5 septembre 2019, l'analyse de la conformité a été effectuée par la conseillère professionnelle du concours, Véronique Rioux, et la responsable du projet au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, Julie Lauzon.

Une non-conformité mineure a été relevée sur une des prestations. Celle-ci présentait un budget qui excédait légèrement (0,03 %) le montant alloué au budget de la première intervention. L'équipe concernée a remédié à la non-conformité par l'envoi d'un budget ajusté (diminution du pourcentage de profits et administration).

### 8. AUDITIONS PUBLIQUES ET RÉUNION DU JURY À L'ÉTAPE 2

L'audition publique des finalistes devant le jury a eu lieu le 16 septembre 2019 à la Maison des arts de Laval.

Le déroulement de l'événement était le suivant :

- 16 h 00 Mot de bienvenue et mise en contexte
- 16 h 15 Sans façon et Architecturama, en collaboration avec Balistique, amery Calvelli et Claude Gosselin
- 17 h 00 Vlan Paysages, Raphaëlle de Groot, ADHOC Architectes et CS Design
- 17 h 40 Pause et goûter
- 18 h 15 Sid Lee Architecture et MASSIVart
- 19 h 00 Conscience urbaine, Collectif Escargo et Petrone Architecture
- 19 h 40 Mot de la fin

L'ordre des présentations a été déterminé par tirage au sort et transmis aux finalistes une semaine avant la date de l'audition publique. Les présentations des finalistes devant le jury font partie intégrante de leur prestation. Celles-ci ont eu lieu devant public, qui ne pouvait toutefois intervenir. Chaque finaliste disposait d'une période de 20 minutes pour présenter sa prestation, suivie d'une période de 20 minutes pour répondre aux questions du jury.

Pour la délibération, le jury s'est réuni avant et après les présentations des finalistes. David Desmarchais, coordonnateur au Service de l'approvisionnement, a assisté à la séance à titre d'observateur.

### 9. ÉVALUATION DES PRESTATIONS

Pour préparer l'évaluation des prestations, ces dernières ont été transmises aux membres du jury le 6 septembre 2019, par courriel, afin d'en faire une lecture approfondie avant la tenue de l'audition publique et des délibérations.

Les critères d'évaluation de l'étape 2 sont les suivants :

- Qualités du propos :  
Force et pertinence de la trame narrative; sensibilité artistique; ancrage aux visions *Métamorphoses créatives, Urbaine de nature/ Île de la diversité* ; singularité dans le propos pour la Ville de Laval et différenciation avec les autres villes d'importance.

- Qualités formelles :  
Qualité du concept d'ensemble; intégration avec l'environnement bâti et paysager; juste rapport d'échelle; pérennité esthétique.
- Qualités expérientielles et perceptuelles :  
Qualité des ambiances et expériences proposées pour tous les usagers; confort des lieux.
- Qualités sociales et culturelles :  
Potentiel d'appropriation des lieux; potentiel d'interaction pour les résidents, étudiants, travailleurs, visiteurs et le milieu culturel et institutionnel.
- Qualités fonctionnelles :  
Sécurité sur le domaine public; efficacité pressentie des solutions en vue de la première et des subséquentes interventions (facilité de fabrication et d'installation); durabilité pressentie en toute saison.
- Faisabilité :  
Probabilité de respecter intégralement les limites du Projet à l'égard des ressources allouées (humaines et budgétaires), des échéances établies et des contraintes du site.

## **10. COMMENTAIRES DU JURY RELATIFS AUX PRESTATIONS**

Les principaux commentaires du jury au regard des critères d'évaluation sont présentés dans les pages qui suivent. Les prestations sont présentées en ordre d'appréciation par le jury.



Projet : Matrice (lauréat du concours)

Équipe : Conscience urbaine, Collectif Escargo et Petrone Architecture



Projet : Matrice (lauréat du concours)

Équipe : Conscience urbaine, Collectif Escargo et Petrone Architecture

Critères	Éléments en faveur de la prestation	Éléments en défaveur de la prestation
Qualités du propos	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La trame narrative de la « machine / brodeuse qui file la dentelle du tissu urbain » est très forte, témoigne d'une grande sensibilité, et s'inscrit dans la vision <i>Métamorphoses créatives</i>.</li> <li>- Le propos est clair, facile d'appropriation pour le grand public; la proposition fait rêver et suscite l'imaginaire.</li> <li>- Plusieurs idées intéressantes sont présentées dont les références aux activités agricoles de la région, à la rivière des Mille Îles pour les motifs et aux 14 municipalités dans les arches.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La multiplicité des interventions de tout ordre et le fait qu'on ait voulu illustrer ou représenter un projet complet, incluant le développement immobilier, fige actuellement trop le projet.</li> <li>- L'idée des parcours artistiques avec des œuvres non originales ne s'inscrit pas dans la volonté de Laval de se distinguer comme grande ville culturelle.</li> </ul>
Qualités formelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La délicatesse (dentelle) qui contraste avec le milieu de l'automobile est réussie.</li> <li>- Les interventions en termes de mobilier (banc, cabinets de la culture) sont maîtrisées formellement.</li> <li>- Le projet est globalement à l'échelle du site.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'interprétation de la dentelle est faite de façon trop littérale.</li> <li>- Les cabinets de la culture ne sont pas à l'échelle des lieux (résultante possible du budget). Cette première intervention devrait être plus monumentale pour affirmer fortement le déploiement de <i>Métamorphoses créatives</i>.</li> <li>- Bien que la verticalité présentée pour les entrées de ville fonctionne bien, il y a un problème d'échelle dans la représentation des arches.</li> </ul>
Qualités expérientielles et perceptuelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette prestation est la seule à donner clairement le ton sur les ambiances imaginées dans la vision à long terme.</li> </ul>	
Qualités sociales et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'idée qu'on peut tisser des liens avec la Ville et les gens est forte.</li> <li>- La notion de mixité d'usage (réf. skate park linéaire) contribue à faire vivre le secteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La notion de « laboratoire vivant » ressort clairement dans le texte de la prestation, mais se traduit peu dans les esquisses présentées.</li> <li>- Il est difficile de saisir comment le citoyen s'intégrera au développement la vision.</li> </ul>
Qualités fonctionnelles et faisabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La faisabilité technique et financière de la première intervention est démontrée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La performance in situ, le marquage au sol et la location d'œuvres d'art ne peuvent s'inscrire dans le cadre d'un programme triennal d'immobilisation (dont la durée de vie minimale de l'intervention est de 5 ans).</li> <li>- Les interventions proposées de l'ordre du réaménagement urbain impliquant des travaux majeurs ou des travaux d'infrastructures outrepassent la portée du mandat du concept narratif et visuel.</li> </ul>

Projet : Rencontres extra ordinaires (mention décernée par le jury)

Équipe : Sans façon et Architecturama, en collaboration avec Balistique, amery Calvelli et Claude Gosselin

# RENCONTRES EXTRAORDINAIRES

## MÉTAMORPHOSES CRÉATIVES DE MONTMORENCY

### CONCEPT

Montmorency est un territoire d'adhésion, la capitale et le territoire de la métropole. Ce territoire est un territoire de développement qui peut évoluer par une vision.

Montmorency est un territoire d'adhésion, la capitale et le territoire de la métropole. Ce territoire est un territoire de développement qui peut évoluer par une vision.

### STRATÉGIES

Stratégie d'adhésion : Créer un territoire d'adhésion, la capitale et le territoire de la métropole. Ce territoire est un territoire de développement qui peut évoluer par une vision.

### GOVERNANCE

Mécanisme de livraison : Créer un territoire d'adhésion, la capitale et le territoire de la métropole. Ce territoire est un territoire de développement qui peut évoluer par une vision.

### LA 1<sup>ère</sup> RENCONTRE EXTRA ORDINAIRE

#### LES SACS À VENIR

sans façon ARCHITECTURAMA  
en collaboration avec Balistique, amery Calvelli et Claude Gosselin



Projet : Rencontres extra ordinaires (mention décernée par le jury)

Équipe : Sans façon et Architecturama, en collaboration avec Balistique, amery Calvelli et Claude Gosselin

Critères	Éléments en faveur de la prestation	Éléments en défaveur de la prestation
Qualités du propos	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le propos témoigne d'une grande cohésion entre le travail de l'architecte et de l'artiste.</li> <li>- Le propos s'exprime à travers un processus bien réfléchi.</li> <li>- Le processus proposé, où chaque intervention est unique et influence le développement de la suivante, s'inscrit parfaitement dans l'essence de la vision <i>Métamorphoses créatives</i> et dans l'innovation culturelle.</li> </ul>	
Qualités formelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La première intervention témoigne d'une grande sensibilité formelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement organique du secteur (chaque intervention est unique et influence le développement de la suivante) rend difficile l'élaboration d'une identité claire, cohérente et reconnaissable pour le secteur.</li> <li>- Le concept est très axé sur la programmation artistique et moins sur le design.</li> </ul>
Qualités expérientielles et perceptuelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'expérience proposée pour la première intervention rejoint les objectifs du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prestation ne permet pas de comprendre les ambiances qui seront mises de l'avant pour les interventions futures.</li> </ul>
Qualités sociales et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prestation propose une approche organique innovante qui place le public et les créateurs du milieu au cœur de la transformation du secteur; c'est la plus forte des prestations en termes de qualités sociales et culturelles.</li> <li>- La structure de gouvernance proposée enrichira le cahier de lignes directrices.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce qui est la force de la prestation devient aussi un défi considérable dans le contexte de l'agilité parfois limitée des villes (capacité à innover dans les processus et à concerter l'ensemble des acteurs).</li> <li>- Dans un secteur en devenir et en quête d'identité où tout est à construire, ce processus pourrait durer des années; pour être effectif, il faudrait l'adhésion de toutes les parties prenantes de ce quadrilatère du centre-ville.</li> </ul>
Qualités fonctionnelles et faisabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La faisabilité technique et financière de la première intervention est, de façon générale, assez bien démontrée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des réserves sont émises quant au taux de mortalité des érables sur une période de 5 ans. L'érable à sucre a un enracinement superficiel, est sensible à la pollution urbaine et a une reprise difficile après la plantation.</li> <li>- Des réserves sont émises quant à la durée de vie de 5 ans des toiles de la première intervention.</li> <li>- L'approche innovante de l'équipe cadre difficilement avec l'échéancier du mandat et les livrables à produire dans le cadre de la réalisation d'un cahier de lignes directrices (réf. contrat en annexe du Règlement).</li> <li>- La démarche proposée peut être longue à mettre en œuvre et les résultats tardifs représentent un risque de démobilité des acteurs (politiques, différents services de la ville, organismes impliqués et citoyens).</li> <li>- Dans un espace dont on forge l'identité et pour laquelle la trame narrative doit fortement contribuer, il est dommage que de cette installation très forte conceptuellement, même si éphémère, on ne garde pas de traces sur le lieu et le concept, qui participe en quelque sorte à l'histoire qui se dessine du centre-ville.</li> </ul>

Projet : La Ville dont vous êtes le héros

Équipe : Vlan Paysages, Raphaëlle de Groot, ADHOC Architectes et CS Design

## LA VILLE DONT VOUS ÊTES LE HÉROS



Vue du premier fragment sur le site de la future bibliothèque - tour d'observation, scène, pépinière et terrasse.



Vue de l'aménagement de soirée, intégré à l'observation, aux fragments multiples - pépinière urbaine, sélection des espaces sociaux, observation des axes et des sites de chantier.

**terrain**

Le terrain est le support des actions initiées par son ou plusieurs auteurs. Il possède plusieurs caractéristiques bâties et intérieures, permettant de considérer ces auteurs proposés.

**action**

L'action représente toute initiative, planifiée par un ou plusieurs auteurs, qui a pour objectif d'implémenter du cadre de vie dans le cadre-ville de Lalet.

**humains**

Les humains représentent l'ensemble des auteurs impliqués dans l'implémentation du cadre de vie du cadre-ville de Lalet. Ils regroupent, entre autres, les citoyens, les auteurs municipaux, promoteurs, artistes et concepteurs...

**INSTALLATIONS DE CHANTIER**  
Interventions conjuguées aux sites de chantier (éclairage, murales, signalisation)

**CHANTIERS**  
Interventions conjuguées favorisant le lien entre les sites résidentiels et les espaces extérieurs (aménagement, éclairage, mobilier, signalisation)

**SITES À TRANSFORMER**  
Interventions conjuguées, durée de 1 à 3 ans, impliquant plusieurs intervenants selon le type de site (murales d'art, pépinières, éclairage, mobilier)

**AMÉNAGEMENTS EXISTANTS ACTIVÉS**  
Mobilier de qualité pour un 1 an, mobilier classique pour 2 ans, mobilier classique pour 3 ans

**REUILS ET REDUCTIONS**  
Interventions conjuguées favorisant les liens (éclairage, mobilier, signalisation)



**Assemblage des modules structurels s'adaptant à la géométrie des lieux investis**

la habitatoire

la pépinière

le nid

le verger

le pendule

la courtoisie

les serres

la promenade

l'écluse

**LÉGENDE**

**Matières vivantes**

- Site préexistants / Pépinières de la Ville de Lalet
- Interventions proposées
- Aménagements proposés

**Variables**

- Art de l'habitat
- Aménagements existants actifs
- CS - 1 an
- CS - 2 ans
- CS - 3 ans
- CS - 4 ans
- CS - 5 ans
- CS - 6 ans
- CS - 7 ans
- CS - 8 ans
- CS - 9 ans
- CS - 10 ans
- CS - 11 ans
- CS - 12 ans
- CS - 13 ans
- CS - 14 ans
- CS - 15 ans
- CS - 16 ans
- CS - 17 ans
- CS - 18 ans
- CS - 19 ans
- CS - 20 ans

**actions**

- Interventions conjuguées de la Ville de Lalet
- Interventions conjuguées de la Ville de Lalet
- Interventions conjuguées de la Ville de Lalet

**Interventions**

- Interventions conjuguées de la Ville de Lalet
- Interventions conjuguées de la Ville de Lalet
- Interventions conjuguées de la Ville de Lalet

MÉTAMORPHOSES CRÉATIVES - MONTMORENCY //

Concours de design pluridisciplinaire pour l'élaboration d'un cadre de lignes directrices pour le concept-cadre et l'état du secteur Montmorency du cadre-ville de Lalet, incluant les plans et devis d'une première intervention.

Vlan + ADHOC + Raphaëlle de Groot + CS Design

Projet : La Ville dont vous êtes le héros

Équipe : Vlan Paysages, Raphaëlle de Groot, ADHOC Architectes et CS Design

Critères	Éléments en faveur de la prestation	Éléments en défaveur de la prestation
Qualités du propos	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le titre de la prestation est évocateur et l'idée qu'on puisse penser la ville comme un livre ouvert est intéressante.</li> <li>- La diversité des modules proposés pouvant s'adapter à différents contextes et configurations de sites est à souligner.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les prémisses de la trame narrative (l'écrivain et les récits) sont porteuses, mais ne se traduisent pas dans les intentions. Le jury note un manque de synergie entre la vision artistique forte et la transposition architecturale.</li> <li>- La trame narrative s'exprime davantage à travers un processus de consultation qu'un propos narratif conduisant à des orientations fortes en termes de design.</li> </ul>
Qualités formelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La première intervention assume complètement le langage formel de la transformation (code visuel du chantier par les échafaudages et les toiles).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En contrepartie, ce langage formel n'est peut-être pas une orientation visuelle souhaitable à moyen ou long terme.</li> <li>- La première intention teinte trop un concept qui n'est peut-être pas adapté à la grandeur du centre-ville et qui peut difficilement contribuer à l'émergence d'une signature distincte.</li> <li>- Les orientations formelles pour le moyen ou long terme ne sont pas claires. Quel sera le fil conducteur du concept narratif et visuel ?</li> </ul>
Qualités expérientielles et perceptuelles		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prestation permet difficilement de comprendre les ambiances qui seront mises de l'avant pour les interventions futures.</li> </ul>
Qualités sociales et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La stratégie de l'urbanisme tactique est intéressante et donne des pistes pour la transformation en interventions pérennes.</li> <li>- Les processus participatifs avec les citoyens et les acteurs de la transformation de la ville sont une force du concept.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prestation ne permet pas de comprendre comment la participation citoyenne sera assurée, ni si elle se poursuivra dans les interventions pérennes.</li> </ul>
Qualités fonctionnelles et faisabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Par l'utilisation d'un système standard disponible sur le marché, la faisabilité technique est démontrée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des doutes sont émis sur la faisabilité financière de la première intervention. Le rendu graphique rend l'échelle de l'intervention difficile à comprendre. Selon l'échelle, le budget pourrait être un enjeu, compte tenu de certains défis techniques (résistance au vent, durée de vie de 5 ans des toiles, résistance requise pour la sécurité du public, etc.).</li> </ul>



Projet : Changement en bloc(s)

Équipe : Sid Lee Architecture et MASSIVart

Critères	Éléments en faveur de la prestation	Éléments en défaveur de la prestation
Qualités du propos	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'idée des pôles d'intérêt et des parcours regroupés par thématique est une piste intéressante.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La culture s'exprime peu (et tardivement) dans la proposition et dans les parcours.</li> <li>- La trame narrative s'exprime davantage à travers un processus de consultation qu'un propos narratif conduisant à des orientations fortes en termes de design.</li> <li>- Le concept narratif et visuel ne s'inscrit pas dans une démarche à long terme.</li> <li>- La proposition n'exprime pas une synergie entre les disciplines (art et design).</li> </ul>
Qualités formelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La première intervention est maîtrisée formellement et offre beaucoup de polyvalence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La proposition ne permet pas de définir clairement des orientations formelles pour le moyen et le long terme.</li> <li>- La première intention teinte trop un concept qui n'est peut-être pas adapté à la grandeur du centre-ville et qui peut difficilement contribuer à l'émergence d'une signature distincte.</li> </ul>
Qualités expérientielles et perceptuelles		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prestation permet difficilement de comprendre les ambiances qui seront mises de l'avant pour les interventions futures (le plan est pour 5 ans).</li> <li>- Les interventions futures manquent d'envergure.</li> </ul>
Qualités sociales et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La création d'un incubateur permettant aux citoyens de réfléchir au plan de déploiement de <i>Métamorphoses créatives</i> est une force du concept.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En contrepartie, la prestation ne permet pas de comprendre comment la participation citoyenne sera assurée.</li> <li>- La programmation et la matérialisation du concept sont de nature transitoire et événementielle et l'implication citoyenne ne perdure pas dans le temps.</li> </ul>
Qualités fonctionnelles et faisabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La faisabilité technique et financière de la première intervention est démontrée.</li> </ul>	



## 11. RECOMMANDATIONS DU JURY

Les membres du jury ont longuement argumenté au sujet des prestations de MATRICE et RENCONTRES EXTRA ORDINAIRES qui se sont démarquées par leurs qualités respectives.

Au terme des discussions et de façon unanime, le jury désigne le projet MATRICE comme lauréat du concours, notamment pour la force du propos narratif qui témoigne d'une grande sensibilité et qui s'inscrit parfaitement dans la vision *Métamorphoses créatives*. Le jury recommande à la Ville de Laval, par conséquent, de confier un mandat à l'équipe Conscience urbaine, Collectif Escargo et Petrone Architecture pour l'élaboration d'un cahier de lignes directrices pour le concept narratif et visuel du secteur Montmorency du centre-ville de Laval, incluant la réalisation d'une première intervention.

Le jury tient également à décerner une mention au projet RENCONTRES EXTRA ORDINAIRES de l'équipe Sans façon et Architecturama, en collaboration avec Balistique, amery Calvelli et Claude Gosselin qui propose une approche organique innovante qui place le public et les créateurs du milieu au cœur de la transformation du secteur.

## 12. COMMENTAIRES DU JURY SPÉCIFIQUES AU DÉVELOPPEMENT DE LA PRESTATION LAURÉATE

En vue de la poursuite du projet lauréat, le jury souhaite présenter les recommandations suivantes :

Commentaires généraux sur le concept :

- Élaborer et amener plus loin l'idée de la trame narrative de la machine / brodeuse. Le fil conducteur devrait inclure d'autres couches narratives et se traduire de façon moins littérale. Travailler l'expression de légèreté et de finesse de la dentelle dans la mise en forme des objets, des espaces, des textures et des ambiances. L'idée de tissage peut aussi s'exprimer dans l'implantation des lieux qui permettent de tisser des liens entre des bâtiments, des fonctions, entre le public et le privé.
- Approfondir l'idée qu'on peut tisser des liens dans la Ville avec les gens. Comment des espaces ou des interventions peuvent-ils contribuer à tisser des liens ? Comment la machine matrice tisse des liens ? La trame narrative de la « machine / brodeuse qui file la dentelle du tissu urbain » se manifeste clairement dans les représentations matérielles (motifs de points de couture, délicatesse, etc.), mais elle devra davantage traduire la notion de « laboratoire vivant » clairement exprimé dans le texte de la prestation.
- Prendre un pas de recul. Bien articuler le propos d'abord (réf. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> recommandation) et ne pas hésiter à revoir certaines interventions.
- Se questionner sur le vocable et les significations de matrice - trames créatives - métamorphoses créatives. L'ensemble du milieu culturel s'est déjà approprié le nom *Métamorphoses créatives*. Est-ce la matrice / machine qui permet les métamorphoses créatives ? Le projet doit être clairement articulé en termes de communication.
- Réduire la portée et la nature des interventions. Des interventions de l'ordre du réaménagement urbain impliquant des travaux majeurs ou des travaux d'infrastructures (changements structureaux qui feront suite au plan d'urbanisme) outrepassent la portée du mandat du concept narratif et visuel. L'équipe a voulu nous transposer dans le futur du quartier, mais elle devra le faire de manière plus générique afin que les solutions qu'elle propose puissent s'adapter à tous types de configuration urbaine / contexte, qui sont encore à définir.

Commentaires concernant la première intervention à déployer :

- Revoir ou abandonner l'idée de parcours d'art public. La location d'œuvres d'art ne peut s'inscrire dans le cadre d'un programme triennal d'immobilisation (PTI) (dont la durée de vie minimale de l'intervention est de 5 ans), tel qu'exigé au Programme du concours. De plus, ce choix d'intervention cadre moins avec l'objectif d'avoir un concept singulier dans le propos spécifiquement pour Laval. Il est à noter également que le marquage au sol et les

performances in situ ne peuvent s'inscrire dans le cadre du PTI.

- Maintenir l'idée des cabinets de la culture. Revoir, en collaboration avec la Ville, comment faire vivre ces cabinets en termes d'occupation / programmation. Envisager la possibilité d'augmenter la taille / l'envergure des cabinets afin qu'ils soient mieux adaptés à l'échelle du site.